

17 JUIN 1994

**CONFÉRENCE DE PRESSE DE
MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**

RWANDA

**ON N'ARRETE PAS
UN GÉNOCIDE
AVEC DES MÉDECINS !**

LE GÉNOCIDE ET SES CONSÉQUENCES

Les massacres perpétrés au Rwanda depuis le 6 avril dernier sont d'une gravité sans précédent sur le continent africain. Leur ampleur et la chronologie des événements posent incontestablement la question du génocide.

Le Secrétaire général des Nations unies et le Conseil de sécurité de l'Onu ont reconnu l'existence de ce génocide. Le 8 juin 1994, le Conseil de sécurité notait avec le plus grand souci les rapports indiquant que des actes de génocide avaient eu lieu au Rwanda et rappelait que ce crime tombe sous le coup du Droit international.

Plus que l'ampleur du massacre, c'est son mécanisme qui permet de qualifier le génocide. Il ne s'agit pas d'une explosion spontanée de violence dans un contexte d'autodéfense populaire ou due à la colère, mais d'une campagne d'extermination planifiée visant à tuer les Tutsis. Selon toute probabilité, entre le quart et la moitié de la population tutsie a déjà été tuée. Quant aux Hutus partisans de la modération, il est frappant de constater qu'ils comptent parmi les toutes premières victimes des massacres et qu'ils ne furent pas assassinés comme opposants politiques mais comme traîtres à la " race hutue".

Le caractère raciste de la politique qui commandite les massacres ainsi que la volonté clairement affichée d'éliminer les Tutsis jusqu'au dernier permettent de qualifier ces massacres de génocide, conformément à la définition qu'en donne la *Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide* du 9 décembre 1948, signée par le Rwanda en 1975.

Tous les témoignages montrent que ces massacres obéissent à une stratégie élaborée à l'avance : établissement et distribution de listes de personnes à éliminer, utilisées dès les premiers jours des massacres.

- Une stratégie bien organisée : distribution d'armes aux milices et aux tueurs.

- Une stratégie déclenchée sur une grande échelle dès l'annonce de l'attentat contre l'avion présidentiel.
 - Une stratégie entretenue par les appels aux meurtres sur les radios d'État et la radio privée "Mille Collines".
- Tous ces éléments démentent la version officielle de la vengeance spontanée.

Dès lors que l'on s'accorde à parler de génocide - et alors que l'extermination se poursuit encore aujourd'hui - peut-on en rester là ?

La Convention de 1948 prévoit que les auteurs de ces crimes seront poursuivis - qu'ils aient agi individuellement ou dans l'accomplissement d'une fonction publique.

Encore faut-il que des mesures soient adoptées au sein de l'Onu pour lancer une procédure contre ces criminels. Depuis 1948, la Convention sur le génocide attend que les États adoptent ces règles et créent une instance judiciaire capable de les faire respecter.

En s'intitulant *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, le texte de 1948 a clairement exprimé la nécessité de battre en brèche le sentiment d'impunité qui a longtemps prévalu. Or, depuis 1948, les États n'ont toujours pas adopté de règles d'application pour cette Convention sur le génocide ni créé d'instance judiciaire pour les faire respecter.

Il ne s'agit pas seulement de rendre justice aux victimes. Il faut tout faire pour empêcher de nouveaux massacres, des représailles et éviter ainsi la reprise de violences. Violences qui n'épargnent ni les populations réfugiées ni les pays voisins et qui transforment les secours humanitaires en support de guerre.

CHRONOLOGIE D'UN GÉNOCIDE

- Les massacres d'une très importante partie de la population tutsie et de Hutus considérés comme des opposants au régime du président décédé Habyarimana ont commencé quelques heures après l'attentat contre l'avion présidentiel. Ils se poursuivent aujourd'hui.

- Les leaders des partis d'opposition, qu'ils soient tutsis ou hutus, ont été tués également dans les premiers jours. Des massacres se sont ensuite produits dans les villages : des familles entières ont été abattues, les maisons pillées, le bétail volé. Puis, les milices et les soldats s'en sont pris aux hôpitaux et centres de santé, ont pénétré dans les maisons d'expatriés qui abritaient des tutsis, dans les centres paroissiaux ou églises où s'étaient réfugiés des Tutsis. Hommes, femmes, enfants ont indifféremment été victimes de ces massacres.

- Si les meurtres et massacres perpétrés dans Kigali et quelques grandes villes, comme Butare, ont été directement relatés, les informations sur les événements qui se sont produits dans de plus petites communes reposent sur les témoignages de survivants rencontrés au Rwanda, au Burundi ou en Tanzanie.

La description qui suit ne reprend que les faits relatés par les équipes d'organisations humanitaires ou repris dans la presse. Elle ne constitue en rien une liste exhaustive des exactions commises. Aujourd'hui encore, il reste quelques îlots dans lesquels des milliers de personnes ont trouvé refuge. Ces personnes sont en danger extrême.

KIGALI

- Assassinat du Premier Ministre, Agathe Uwilingiyimana enlevée par des membres de la Garde présidentielle (600 ou 700 hommes) dans un bâtiment du PNUD avec des dirigeants de l'opposition (président de la Cour constitutionnelle et président de l'Assemblée nationale) et leur famille. dans la nuit du 6 au 7 avril.

- Jeudi 7 avril : Enlèvement, par des membres de la Garde présidentielle, des ministres de l'information, Faustin Rucogoza (MDR), de l'Agriculture, Frédéric Nzamurambaho (PSD) et du travail, Landouald Ndasingwa (branche tutsie du Parti Libéral), (tous membres de partis d'opposition) avec trois observateurs de l'Onu non armés affectés à leur protection.

- Jeudi 7 avril : meurtre de 19 Rwandais (3 pères jésuites, 5 prêtres, 9 jeunes filles effectuant une retraite religieuse, une assistante sociale de passage et le cuisinier du centre) par des militaires dans le centre jésuite Christus de Kigali. Les pères jésuites belges et des religieuses espagnoles présents dans la mission ont été épargnés.

- 7 avril : meurtres de blessés (enfants, femmes et hommes) dans l'hôpital de Kigali (proche d'une caserne gouvernementale).

- 7 avril : meurtres d'employés locaux d'organisations humanitaires ou internationales (Unicef, deux personnes, Oxfam) devant les expatriés par des personnes armées et en uniforme.

- 7 ou 8 avril : massacre dans la paroisse de Gikondo

- 8 avril : le CICR qui circule dans Kigali pour ramasser des blessés et les transporter à l'hôpital, fait état d'au moins un millier de morts dans les rues de la capitale. 400 corps sont entassés dans la morgue de l'hôpital. Les victimes sont des civils, hommes et femmes, et des militaires, tués à l'arme blanche, par balles ou lapidés.

- 8 avril : Commune de Ngenda : massacre de villageois dans l'église de Ruhuha.

- 11 avril : Commune de Kanzenze : massacres de villageois tutsis dans les collines.

- 14 avril : 6 blessés exécutés à un barrage de miliciens et de civils lors d'une évacuation sanitaire vers l'hôpital. Les opérations de transports de blessés sont suspendues.

- 18 ou 19 avril : pillage des stocks de la Croix-Rouge belge ; massacre de personnes qui s'y étaient réfugiées.
Des détenus habillés en rose sortent à la pelleuse des cadavres d'une maison de MSF Hollande.

- 21 avril : massacre dans la paroisse Saint Paul

- 24 avril : 4 femmes massacrées dans une ambulance par des miliciens à un barrage.

Le dimanche 1 mai, 12 personnes ont été tuées et 150 blessées suite à un bombardement sur l'église de la Sainte Famille.

- découverte des corps de 10 enfants et une femme travaillant pour l'Unicef dans un centre d'accueil pour femmes à Kigali. Massacre par des civils armés de fusils et de machettes, perpétré le dimanche 15 mai .

- Fin mai : l'orphelinat de Marc Vaiter (120 orphelins) est bombardé et 8 enfants sont blessés.

- 4 juin : un obus s'abat sur l'église de la Sainte Famille qui abrite alors 8 000 personnes. Bilan : deux morts et 8 blessés.

- Massacre de 70 personnes dans le Collège Saint André, quartier de Nyamirambo (sud-ouest de Kigali) dans la nuit du 6 au 7 juin par des miliciens hutus. Rafle et meurtre de 250 personnes les 7 et 10 juin. Le Père Blanchard et

Otto Mayer avaient demandé, dans une lettre du 5 juin, la protection des Casques bleus, puis de l'armée rwandaise, qui stationne à 50 mètres.

18 juin : 3 ou 4 orphelins de la Congrégation des Petits frères de Jésus de Kigali sur les 300 hébergés tués, selon le Père Bernard, qui est rentré en France avec 32 enfants

KABGAYI

- 14 mai : assassinat de la directrice de l'hôpital
- 24 mai. Arrestation de 15 ecclésiastiques dont un professeur de philosophie et une soeur dans le grand séminaire de Kabgayi, sur ordre du Préfet de Gitarama.
- 26 mai : mort d'une femme et un enfant, évêché de Kabgayi
- Fin mai : massacre de 500 personnes majoritairement tutsies, selon des employés locaux d'organisations humanitaires

Route Kigali-Gitarama : un officier des Nations unies fait état de plus de mille corps sur la route vers le 15 mai.

BUTARE

- 7 avril : des réfugiés burundais armés de machettes, de lances et de couteaux, s'en prennent aux habitants tutsis de la ville.
- 12 avril : massacre de villageois dans un bureau communal de la commune de Muyaga.
- 19 et 27 avril : massacres de villageois dans la commune de Muganza
- 19 avril : massacre d'un groupe de 80 personnes à 700 mètres de la frontière burundaise par des groupes de miliciens. Une dizaine de personnes ont pu s'échapper.
- 20 avril : regroupement du personnel local de MSF (hutus, tutsis et zaïrois) par la gendarmerie et des miliciens aux camps de Saga 1 et 2. 35 employés tutsis ont été tués ainsi que les hutus qui refusaient de participer au massacre (selon les récits du personnel zaïrois qui en a réchappé).
- Avant le 20 avril (date indéterminée) : Paroisse de Moraba : assassinat du bourgmestre qui s'opposait aux massacres
- 13 membres rwandais de la Croix Rouge tués
- 21 avril : massacre à l'hôtel Ibis
- 21 au 24 avril : l'équipe de MSF Belgique est témoin de l'assassinat de 170 blessés, majoritairement tutsis, dans l'hôpital de Butare, par des militaires.
- Commune de Ntyazo : massacre à l'ISAR, début mai
- Centre religieux proche de Butare : 3 enfants et une femme pris le 28 mai et 6 enfants le 30 mai par des gens du villages (plusieurs centaines) sur "demande" des militaires.

GISENYI

- Sur les 58 prêtres catholiques présents dans le diocèse, la moitié ont été tués parce qu'ils étaient Tutsis ou qu'ils avaient caché des Tutsis.
- Meurtre de 6 prêtres et une religieuse dans la ville de Nyundo

BUGESERA

- Village de Mukambi : restent 700 survivants sur 11 000
- Muhangop : restent 4 Tutsis sur 210
- Nyamata : restent 4 000 habitants sur 40 000

CAMPS DE REFUGIES BURUNDAIS DE MAZA, NZANGWA, BURENGE

- Fin du travail le 9 avril à Burenge
- 9 avril : pillage dans le camp de Burenge
- Environ du 12 avril : massacres sur la commune de Burenge
- 12 avril : la population locale attaque le compound de MSF à ISAR où sont réunis environ 150 employés locaux de MSF et les a massacrés.
- 11 avril : dispersion du personnel local de MSF, meurtres à l'ISAR
- 26 avril : fin du travail sur le camp de Maza et Nzangwa
- 11 mai : attaque du FPR contre le camp militaire de Gako
- 12 au 15 mai : arrivée du FPR à Maza et Nzangwa
- 15 mai : massacre FPR sur Maza et Nzangwa
- 15 mai : arrivée du FPR dans le camp de Burenge

Province de BYUMBA

- Commune de Muhazi : début des massacres le 12 avril (8 000 personnes assassinées dans le bureau communal).

RUKARA

- 10 avril : attaque par des miliciens épaulés par des militaires, du centre paroissial et de la maternité où de nombreux tutsis avaient trouvé refuge. Massacre d'enfants à la machette le 11 avril.

Province de RUSUMO

- 16 et 17 avril : Massacre dans l'église de Nyarubuye (36 kilomètres de Rusumo) par une centaine de miliciens accompagnés de 8 gendarmes, de Tutsis. Dans le charnier découvert par le FPR le 27 mai il y avait plus de 500 corps. 5 000 personnes étaient réfugiées dans l'église. Seules 350 sont arrivées en Tanzanie.

Préfecture de CYANGUGU

Selon les assistants de santé interrogés par MSF, des massacres massifs de Tutsis et de Hutus modérés se sont produits entre le 7 et le 26 avril dans cette préfecture qui comptait 450 000 habitants.

Le centre de santé de Hanika (proche de Gatara) a été pillé et vidé des Tutsis qui y avaient trouvé refuge.

L'hôpital de Mibilizi (dans le sud de la Préfecture) aurait également été pris pour cible.

EXACTIONS DU FPR

- Une Burundaise réfugiée dans le camp de Maza raconte que, vers le 15 mai, des soldats du FPR sont entrés dans le camp, ont regroupé des réfugiés pour

les emmener au camp de Nzangwa où ils ont été emprisonnés dans la mosquée et dans le centre de nutrition. Les soldats ont ensuite tiré sur la foule réunie puis frappé les survivants à la massue. Elle a perdu trois de ses enfants et son mari, mais a pu s'enfuir avec son fils âgé de 9 ans. Elle présente une blessure derrière le crâne.

- 8 juin : l'Archevêque de Kigali (Vincent Nsengiyumva), le président de la conférence des évêques catholiques, Mgr Thaddee Nsengiyumva et l'évêque de Byumba, Mgr Joseph Ruzindana et 10 autres prêtres sont tués par 4 des 8 soldats de l'armée patriotique rwandaise qui assuraient leur protection à Kabgayi.

LA MISSION DES NATIONS UNIES AU RWANDA (MINUAR)

La Minuar (Mission des Nations unies au Rwanda) a été créée par la Résolution 872 du Conseil de sécurité en date du 5 octobre 1993. Son mandat était alors de participer à l'application des Accords de paix d'Arusha. Elle devait notamment contribuer à la sécurité de la ville de Kigali et comptait à l'époque 2 500 soldats et observateurs militaires fournis par 23 pays.

A la suite des événements du 6 avril à Kigali et des massacres qui ont suivi, les pays occidentaux et l'Onu ont envisagé l'évacuation de leur personnel.

- Le 8 avril, Monsieur Boutros Boutros Ghali indique que si la Minuar doit procéder à une telle évacuation, le commandant de la force estime que deux à trois bataillons additionnels seraient nécessaires.
- Le 9 avril, Français, Belges et Américains dépêchent plusieurs centaines de soldats au Rwanda et dans la région pour assurer l'évacuation des expatriés. Une opération étroitement coordonnée par ces trois pays doit évacuer 3 000 occidentaux. 200 *Marines*, 420 soldats français et deux avions militaires belges arrivent dans la journée.
- Le 10 avril, 100 soldats français supplémentaires arrivent sur place. Entre le 10 et le 12 avril, la quasi-totalité des 3 000 ressortissants étrangers sont évacués.
- Au cours de la semaine, 10 Casques bleus belges sont tués dans la capitale.
- Le 16 avril, tous les soldats français et belges ont quitté le Rwanda. Le Conseil de sécurité débat de l'avenir de la Minuar dont la mission est remise en question.
- Le 21 avril, le Conseil de sécurité, dans sa Résolution 912, redéfinit le rôle et les moyens de la Minuar au Rwanda. Son effectif est ramené à 270 soldats et observateurs militaires, dont la fonction est de servir d'intermédiaire entre les parties au conflit, de favoriser l'aide humanitaire et de surveiller et rapporter l'évolution de la situation au Rwanda.
- Le 16 mai, devant les massacres perpétrés et l'énormité de ce drame humain, le Conseil de sécurité demande à la Minuar d'assurer la sécurité et de la protection des personnes déplacées et des civils en danger au Rwanda... dans la limite de ses moyens.
Le Conseil de sécurité accepte que la Minuar puisse utiliser la force pour protéger les populations et les sites menacés.
En conséquence les effectifs de la Minuar sont portés de 250 à 5 500 soldats.

Cependant, et alors qu'il n'avait fallu que quelques heures pour mobiliser les soldats nécessaires à l'évacuation des Occidentaux de Kigali, plus d'un mois après cette décision, aucun soldat supplémentaire n'est arrivé sur le terrain.

Les contingents africains attendent toujours la contribution des pays occidentaux en terme d'équipement.

Sur le terrain, dans des sites délimités, les massacres continuent et chaque heure les assassinats réduisent le nombre de ceux que l'on pouvait encore sauver .

- Le 6 juin le Conseil de sécurité, dans sa résolution 925, admet l'existence d'un génocide au Rwanda.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES AU RWANDA

Médecins Sans Frontières a commencé à travailler au Rwanda en 1991 pour porter assistance aux déplacés rwandais des conflits internes.

En 1993, Médecins Sans Frontières a pris en charge une aide médicale, sanitaire et nutritionnelle aux 350 000 Burundais réfugiés au Rwanda suite aux événements d'octobre au Burundi.

Le 6 avril, Médecins Sans Frontières avait 126 volontaires au Rwanda. Ces expatriés ont été évacués pour la mise en place d'une intervention d'urgence dans un contexte de guerre.

30 Médecins Sans Frontières sont actuellement au Rwanda

KIGALI : 14 volontaires

- Zone gouvernementale : équipe chirurgicale de 5 volontaires

- Zone FPR : 9 volontaires

Assistance médico-chirurgicale à l'Hôpital Faysal

Assistance médicale et sanitaire aux déplacés du stade Amahoro, de l'aéroport, équipes mobiles dans d'autres camps.

BYUMBA : 3 volontaires

Hôpital : assistance médico-chirurgicale et sanitaire

Camp de 20 000 déplacés

BUGESERA : 5 volontaires

- Nyamata : Soutien à l'hôpital et à l'orphelinat.

Assistance à 8 000 déplacés.

- Ruhango : prise en charge de l'hôpital et de 17 000 déplacés

NORD OUEST (Kidaho, Butaro, Cyeru) : 8 volontaires

Kidaho 52 000 déplacés

Butaro 14 000 déplacés

Cyeru 14 500 déplacés

Kidaho : soutien à un centre de santé et 2 cliniques

Butaro et Cyeru : soutien à une clinique et clinique "mobile"

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES AUPRÈS DES RÉFUGIÉS DANS LES PAYS VOISINS

TANZANIE : 68 volontaires

Prise en charge médicale et sanitaire des réfugiés rwandais

Camp de BENACO (NGARA) : 220 000 réfugiés

Camp de LUMASI (NGARA) : 75 000 réfugiés du camp de Benaco sont en cours de transfert sur le nouveau site de Lumasi.

Camp de MURONGO : 22 000 réfugiés

Camp de Kaygeni : 25 000 personnes

Tchabalissa : 5 000 réfugiés

Nyakasimbi : 1 700 réfugiés (majoritairement tutsis)

BURUNDI : 80 volontaires

La majorité des réfugiés burundais du Rwanda sont rentrés dans leur pays. Les sites provisoires dans lesquels ils étaient installés, notamment dans la province de Kirundo, sont en train de se vider au profit des collines.

KIRUNDO : 27 volontaires

Assistance aux rapatriés et déplacés burundais et réfugiés rwandais, soutien à l'hôpital, assistance nutritionnelle

RUHIGI : assistance déplacés burundais et appui à l'hôpital

RUTANA : appui nutritionnel aux populations locales

KARUSI : assistance aux déplacés burundais

Soutien à l'hôpital

NGOZI : Assistance aux réfugiés rwandais et populations locales, soutien aux structures de santé

KAYANZA : Assistance aux réfugiés rwandais et soutien nutritionnel aux populations locales

ZAIRE : 12 volontaires

GOMA : 15 000 réfugiés rwandais

UVIRA : assistance à 5 000 réfugiés rwandais, 60 000 Burundais et 15 000 déplacés zaïrois

LE CAMP DE BENAKO (TANZANIE)

- Le camp de Benako, situé à une quinzaine de kilomètres de la frontière rwandaise, a ouvert fin avril, à la suite de l'exode massif de Rwandais fuyant l'avancée des troupes FPR dans l'Est du pays. Les réfugiés du camp (220 000 selon MSF, 350 000 selon les chiffres officiels du HRC) sont en très grande majorité d'origine hutu.

- Selon les témoignages recueillis auprès de réfugiés, la fuite vers la Tanzanie s'est effectuée par communes entières, les habitants partant avec le bourgmestre et/ou les conseillers de secteur. Une fuite largement impulsée par les appels radios (notamment de Radio Mille Collines) et organisée par les autorités rwandaises. Les gens font état de nombreux morts, victimes du FPR, avant leur départ du Rwanda, mais aucun n'a été directement témoin ou victime d'exactions.

- Le camp est organisé en 19 communes qui reproduisent l'organisation administrative et sociale rwandaise. Un bourgmestre est à la tête de chaque "commune" dans le camp et sert donc d'intermédiaire entre les organisations internationales et la population. Certains bourgmestres (une quinzaine de personnes en comptant les familles), accusés de massacres au Rwanda, sont en détention dans la ville proche de Ngara (Tanzanie).

- Une détention assez souple : l'un d'eux a pu quitter sa tente plantée dans le jardin de la gendarmerie de Ngara pour rejoindre le site de Benako. Malgré la demande du HCR et des autorités tanzaniennes, il a refusé de quitter le camp, soutenu dans sa décision par une foule d'environ 5 000 personnes. Des membres d'organisations humanitaires internationales ont fait l'objet de menaces.

- 800 à 1 200 nouveaux réfugiés arrivent chaque jour dans ce camp. Les réfugiés continuent de passer la rivière Gakera qui fait la frontière avec le Rwanda. 90% de ces nouveaux réfugiés sont originaires de la province frontalière de Rusumo. On compte beaucoup de personnes âgées et d'enfants, qui arrivent avec très peu de matériel et de vivres. Certains disent venir de régions plus centrales. Tous sont fatigués par une longue marche et leur santé est plus fragile que celle des réfugiés arrivés précédemment

- Grâce à un déploiement d'assistance humanitaire rapide, massif et efficace, la mortalité et la morbidité sont actuellement inférieurs aux seuils critiques.